

# FICHE ACTION 5

## Développer l'offre d'habitat adapté

### Constat général

Le diagnostic du schéma a identifié environ 680 familles en attente d'une solution en termes d'habitat dans le département; nombre d'entre elles sont déjà concernées par un projet à l'état d'étude et de diagnostic, en phase de programmation ou en réalisation. La concrétisation de ces projets nécessite notamment de développer l'offre publique d'habitat adapté (PLAI, terrains familiaux...). Le présent schéma, inscrivant ces actions sur les principes de solidarité de territoires et de cohérence départementale, voit dans l'élaboration des PLH un enjeu important pour la prise en compte de l'ancrage territorial des Gens du Voyage.

### Objectifs généraux

- Répondre aux besoins d'habitat adapté identifiés dans le diagnostic du schéma
- Assurer une production de 30 logements PLAI par an
- Mobiliser les outils fonciers, d'aménagements et d'urbanismes des collectivités pour faciliter la production
- Favoriser l'inclusion sociale des populations Gens du Voyage dans une perspective de mixité sociale.
- Permettre aux aires d'accueil d'assurer leur fonction première d'accueil temporaire par une réponse aux besoins des familles en attente d'une solution pérenne d'habitat.

### Objectifs opérationnels

- Décliner dans les projets d'habitat des territoires les objectifs quantitatifs définis en annexe, en s'appuyant sur les démarches en cours de révision ou d'élaboration de PLH.
- Inviter les collectivités à associer l'AGSGV63 au diagnostic du PLH et du PLU, et à recourir à l'EPF SMAF pour des procédures de réservations et d'acquisitions foncières, permettant un choix de site adapté aux besoins des Gens du Voyage.
- Faciliter la mobilisation des organismes HLM en faveur des projets d'habitat adapté.
- Inciter et accompagner les collectivités gestionnaires des aires d'accueil pour le développement d'une offre d'habitat diversifiée pour les familles en situation de « fixation » sur les aires.
- Créer un groupe de travail inter-bailleur pour conduire une réflexion conjointe sur des modèles de construction, une mutualisation des expériences, et des perspectives de production partagée.

Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>- Porter à connaissance de l'Etat dans le cadre des démarches PLU et PLH ;</li><li>- Prise en compte des objectifs dans la programmation de l'offre nouvelle de logements sociaux ;</li><li>- Veiller dans les comités de suivi technique des aires d'accueil à la prise en compte des besoins d'habitat des familles résidentes sur les aires ;</li><li>- Sensibiliser les collectivités à la prise en compte des situations spécifiques des Gens du Voyage dans l'élaboration ou la révision des PLU ;</li><li>- Mise en œuvre d'un groupe de travail inter-bailleurs pour une mutualisation des expériences et des pratiques.</li></ul>
Pilotes	Direction Départementale des Territoires – Conseil général
Partenariat	Collectivités – Bailleurs sociaux – AGSGV63 – EPF-SMAF
Destinataires	Collectivités – Gens du Voyage
Calendrier- Durée de l'action	Sur la durée du schéma

Evaluation

Prise en compte des besoins d'habitat des Gens du Voyage dans les PLH et les PLU – Evolution quantitative et qualitative de la production de logements adaptés – Nombre de projets lancés et/ou réalisés - Durée de réalisation des opérations d'habitat